

Relaxer.
Vous êtes couverts.

Nous offrons une assurance auto et habitation en laquelle vous pouvez avoir confiance.

Mitchell McConnell Insurance Ltd.

Obtenez une soumission d'assurance instantanée, appelez :
1-800-796-2455

(506) 634-7200 | mitchellmccconnell.com
660 Rothesay Ave, Saint John, NB

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB)

Nous offrons gratuitement des brochures et dépliants sur divers sujets en droit

Aider le public à connaître la loi

www.legal-info-legale.nb.ca | 506-453-5369

LOTO 50/50

Jouez chaque semaine!

1 800 453-4333 • www.fcanb.ca

Bulletin 50+

Septembre 2024 • numéro 9 Fédération des citoyen(ne)s aîné(e)s du Nouveau-Brunswick www.fcanb.ca

Conduire un véhicule après un diagnostic de démence Conseils pour discuter du retrait éventuel du permis de conduire du Nouveau-Brunswick et de la procédure de retrait du permis

La conduite automobile implique des compétences complexes telles que l'attention, la mémoire et des réflexes rapides. Ces compétences sont affaiblies par la démence et peuvent rendre la conduite dangereuse.

Au Nouveau-Brunswick, la loi exige que les professionnels de la santé signalent les conducteurs qui constituent un risque en raison de certaines conditions.

Quand arrêter de conduire?

Il est conseillé aux personnes atteintes de démence (modérée à avancée) de cesser de conduire, mais de nombreuses personnes au premier stade de la démence sont encore en mesure de détenir un permis de conduire.

Éléments et comportements à considérer :

- Médicaments susceptibles d'affecter la capacité à conduire en raison d'une somnolence, de vertiges ou d'autres effets secondaires.
- Accidents évités de justesse ou infractions au Code de la route.
- Difficulté à s'insérer ou à changer de voie.
- Se perdre fréquemment, même dans des endroits familiers.
- Conduite trop lente.
- Se faire régulièrement klaxonner par d'autres personnes.
- Confusion entre les pédales des freins, d'accélération et d'embrayage

Retrait du permis de conduire au Nouveau-Brunswick

Les professionnels de la santé sont tenus de signaler leurs préoccupations sur la conduite d'un patient aux services d'immatriculation de véhicules à moteur. Les membres de la famille et les policiers peuvent également effectuer un signalement qu'une personne atteinte de démence a un accident ou commet une infraction au Code de la route.

Renseignements requis pour déposer une plainte écrite concernant la conduite d'une personne :

- Vos préoccupations détaillées et les dates des incidents ou des événements observés.
- Nom, date de naissance et adresse du conducteur.
- Votre nom, votre date de naissance et votre adresse.
- La plainte écrite doit être signée et datée.

Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique peut suspendre le permis de la personne atteinte de démence jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant ses capacités. Il est possible que la procédure implique un test sur route ou d'autres examens pour la personne signalée.

Aborder le sujet du retrait du permis de conduire

- Entamez la conversation rapidement afin que la personne atteinte de démence ait le

temps d'accepter la décision d'arrêter de conduire.

- Faites preuve d'empathie et reconnaissez l'importance de l'indépendance et la difficulté de prendre une décision.
- Fournissez des preuves des problèmes que vous avez constatés dans la performance de conduite de la personne pour aider à valider la décision.
- Incluez des documents pour soutenir la décision, comme le guide de la Société Alzheimer (2019).
- Discutez-en avec le/la prestataire de soins de santé primaires de la personne atteinte de démence afin que celui/celle-ci puisse entamer la conversation lors d'un prochain rendez-vous.
- Il est possible que la personne atteinte de démence essaie de mettre en valeur ses antécédents de conduite. Reconnaissez ses accomplissements, mais redirigez son attention sur le présent et sur la nécessité d'arrêter de conduire maintenant.
- Proposez-lui une période d'essai pendant laquelle elle pourra tester les transports publics ou différents arrangements avec sa famille ou ses amis afin de conserver son indépendance. De nombreux centres urbains proposent des cartes de bus pour les personnes âgées à un tarif préférentiel.
- Cherchez d'autres services de transport. NB 2-1-1 et Transport Urbain/Rural sont

la suite à la prochaine page

(suite de la page précédente)

- des excellentes ressources pour trouver des services de transport dans votre région.
- Recherchez des options de livraison dans votre région pour les commissions, épiceries, les ordonnances et d'autres produits de première nécessité.

- Utilisez un langage positif qui renforce le désir que vous avez de voir la personne atteinte de démence en sécurité et heureuse. Dites-lui qu'elle peut encore profiter de sa liberté, mais que vous voulez qu'elle arrive à destination en toute sécurité.

Cette discussion sera difficile, quelle que soit la manière dont elle est abordée ou par qui. Il est préférable d'aborder la conversation avec compassion et compréhension afin d'aider la personne atteinte de démence à se préparer au jour où elle cessera de conduire.

Le gouvernement du N.-B. investit 2 millions\$ pour un logiciel de transport en commun

La Société de développement régional du Nouveau-Brunswick a annoncé un financement de 2 millions\$ sur quatre ans pour appuyer le développement d'un programme de transport communautaire bénévole à l'échelle provinciale.

Grâce au soutien financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick, l'organisme Transport Urbain/Rural pourra mettre en œuvre un logiciel de transport en commun sur demande pour les personnes âgées et les personnes à faible revenu.

Transport Urbain/Rural offre actuellement un service de conduite bénévole dans cinq régions de la province, mais le logiciel permettra de le déployer auprès des 12 commissions de services régionaux de la province.

La province a sélectionné l'entreprise montréalaise Blair Transit, axée sur l'intelligence artificielle, pour fournir le



URBAN/RURAL RIDES TRANSPORT URBAIN/RURAL

logiciel. Elle a comme mission de contribuer à garantir un transport sûr, accessible et de haute qualité pour tous.

La directrice générale de Transport Urbain/Rural, Kelly Taylor, est enthousiasmée par le développement de cette plateforme.

« Nous voulions nous associer à une entreprise qui pourrait non seulement fournir une plateforme répondant à nos besoins, mais qui pourrait également comprendre les besoins de nos petites villes et régions très rurales en matière de transport, a expliqué Mme Taylor. Nous sommes vraiment emballés par cette plateforme. »

Les conducteurs bénévoles et les passagers vont pouvoir gérer leurs déplacements avec des applications. Celle pour les conducteurs leur donnera des instructions détaillées pour

prendre et déposer les passagers, qui eux utiliseront une autre application pour réserver leurs voyages et voir leur trajet en temps réel.

Transport Urbain/Rural a comme mandat de fournir un transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu et aux personnes vivant avec un handicap modéré, et ce, afin de réduire les impacts du vieillissement et de la pauvreté.

Mme Taylor souligne l'importance des chauffeurs bénévoles. Les chauffeurs bénévoles aident les gens de leur communauté locale, tout en faisant également partie d'un mouvement provincial visant à aider les plus vulnérables de nos communautés à accéder aux besoins vitaux essentiels comme les services médicaux », a expliqué Mme Taylor.

Lancé par lots, le déploiement de la plateforme dans les 12 commissions de services régionaux de la province devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2024.

Sais-tu combien te coûtera ta retraite tant désirée et quelles seront les étapes pour t'y rendre?

On a les réponses à tes questions!

Prends rendez-vous
uni.ca/patrimoine
1 888 359-1357

